

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

SÉANCE EN DATE DU 13 AVRIL 2023

Présents : cf. liste annexe.Secrétaire de séance : Marie-Laure NUNESDate de la convocation du Conseil de Communauté : 4 avril 2023Lieu de convocation du Conseil de Communauté : Salle multi-activités d'ARLANC

Délibération n°7

Subventions aux associations 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-6 ;

Monsieur le Président rappelle au Conseil communautaire la mise en place de critères d'intérêt communautaire pour le versement des subventions dans le cadre du soutien aux associations du territoire. Il présente au Conseil les montants des subventions proposées pour 2023 :

Association	Projet subventionné	Montant subvention 2023
<b>Agriculture-Forêt-Environnement</b>		
Association Nationale des Amis des Ânes - ADADA	Création et aménagement d'une infirmerie annexe	1 000,00 €
Fromages et Patrimoine	Réaménagement du parcours de visite et de la scénographie	6 000,00 €
LAASSI	Achat et mise en place avancée de toit au-dessus des boxes et projet d'isolation intérieure	1 000,00 €
Les Paniers du Forez	Fête de la Myrtille	800,00 €
Solidarité Paysan	Accompagnement des agriculteurs et prévention des risques psychosociaux	900,00 €
<b>Sous-total</b>		<b>9 700,00 €</b>
<b>Culture</b>		
Asso. des Bibliothécaires du Livradois-Forez – Passeurs de Mots - ABLF	Programme culturel Petit à Petit à destination de la petite Enfance 0/3 ans	1 500,00 €
Association pour le Développement de l'Animation de la Culture et des Loisirs – ADACL	Saison culturelle du Colibri (café associatif)	2 500,00 €
Alter/Echos	Programmation Les Utopiades	370,00 €
Auzel'La Culture	Saison culturelle	1 000,00 €

## AR Prefecture

063-200070761-20230413-2023\_13\_04\_07-DE  
Reçu le 20/04/2023

Carton Plein – PERDRIX	Projet La Grande Échelle (exposition itinérante, résidence d'artistes...)	2 500,00 €
Ciné-club Ambert	Découverte du cinéma avec médiation culturelle	750,00 €
Festi Fournols	5 <sup>ème</sup> édition Festival « Festi'Fournols »	1 600,00 €
Hôtel des Voyageurs Tours-sur-Meymont	Développement de la saison culturelle	665,00 €
La Bascule	Les Concerts des 7 lieux	400,00 €
La Poulpe	Festival « Cunlhat Place »	1 800,00 €
La Trouée	Projet Sentier des Marionnettes	900,00 €
Le Bief	Expérimentation et action culturelle / Accompagnement des artistes et le soutien à la création / Les temps forts	55 500,00 €
L'Art Scène	12 <sup>ème</sup> week-end artistique et musical	300,00 €
Les Amis du Château de Saint-Bonnet-Le-Chastel	Programme Culturel	700,00 €
Les Arbres-Mondes	2 <sup>ème</sup> édition des Contées Sauvages	650,00 €
Livradoué Dansaire	Festival d'Ambert 2023 – World Festival d'Ambert	30 000,00 €
MU	Formation, performances, ressources en danse et rencontres	2 000,00 €
Radio Supeyres	Radio culturelle, sociale et éducative	400,00 €
Sans Aveu / La Saillante	Les Cabarets de la Saillante	2 300,00 €
Semer en Territoire	Saison culturelle	1 500,00 €
Syndicat d'Initiative de Fournols – Musiques en Livradois	Festival de musique Harmonies en Livradois	3 000,00 €
Sur les traces du Coq Noir	Saison culturelle Jasserie du Coq Noir	3 000,00 €
Université Populaire de la Dore – UNIPOP	Création d'un centre documentaire	800,00 €
<b>Sous-total</b>		<b>114 135,00 €</b>

**AR Prefecture**063-200070761-20230413-2023\_13\_04\_07-DE  
Reçu le 20/04/2023**Enfance-jeunesse**

Aéroclub du Livradois-Forez	Formation au BIA ouverte à tous les jeunes du territoire. Favorise la vie de l'aérodrome propriété ALF	1 000,00 €
Conseil Local des Parents d'Élèves de l'Enseignement Public d'Ambert (FCPE Ambert)	Action en lien avec le dispositif CLAS (Aide à la réussite scolaire porté par ALF dans les collèges)	2 000,00 €
Famille en Fête	Programme d'animations 2023 et partenariats ALF	600,00 €
Ski Club de Saint-Anthème	Pratique du ski alpin à Prabouré les mercredis	300,00 €
<b>Sous-total</b>		<b>3 900,00 €</b>

**Sport**

Association Sportive Automobile Livradois-Forez - ASA LF	Rallye du Pays d'Olliergues	1 900,00 €
Club Nordique des Crêtes du Forez	Marathon du Forez	900,00 €
Courir en Livradois-Forez	Ambertrail	1 800,00 €
Cyclo-club Les Copains	Cyclo Les Copains	30 000,00 €
Team Livradois	Rallye de la Fourme	1 900,00 €
Tennis-Club Ambert Livradois	Projet école de la "cour aux courts" et section sportive collège	850,00 €
Vélo-Club Ambertois - VCA	Monts du Livradois et Tour du Pays d'Olliergues	7 500,00 €
Club Nautique Ambertois – Section sportive*	Classe Natation Jules Romains	1 500,00 €
<b>Sous-total</b>		<b>46 350,00 €</b>

**Social**

La Brèche	Espace de vie sociale	2 000,00 €
Les Gazelles d'Ance	Cinéma en plein air à St-Anthème-court métrage illustrant la 1 <sup>e</sup> action humanitaire au Népal en novembre 2021 + diffusion d'un film familial (ciné parc)- moment de convivialité, culturel, événement inhabituel pour la vallée	250,00 €
Les Lococotiers	Espace de vie sociale	2 000,00 €
SALIF	Achat de lampes Lagazel à destination de 40 enfants scolarisés en brousse	250,00 €
<b>Sous-total</b>		<b>4 500,00 €</b>

Économie tourisme		
Agrivap	Trains des Fourmofolies et acquisition de matériel	6 000,00 €
Centre VTT du Pays d'Ambert	Panneau	500,00 €
Patrimoine Mécanique et Savoir-faire au Pays d'Ambert – gestionnaire de MUS'ENERGIE	Modernisation et achat équipement	6 000,00 €
Syndicat Interprofessionnel de la Fourme d'Ambert	Fourm'idables pique-nique	5 000,00 €
Les Vitrites d'Ambert Livradois Forez	Capsule vidéo et site de promotion des vitrines	2 000,00 €
<b>Sous-total</b>		<b>19 500,00 €</b>
Vie Associative		
La Brèche	Point d'appui à la Vie Associative	2 000,00 €
ADACL	Point d'appui à la Vie Associative	2 000,00 €
<b>Sous-total</b>		<b>4 000,00 €</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>202 085,00 €</b>

\* Dans le cadre de la section sportive du collège d'Ambert, ALF perçoit un droit d'entrée piscine de 1500 € que la Comcom s'est engagée à reverser au CNA en intégralité. Il s'agit donc d'une opération blanche.

Après avoir écouté cet exposé et délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité décide :

- d'approuver le tableau global des subventions aux associations ci-dessus pour l'année 2023 ;
- de charger M. le Président de signer une convention avec chaque association percevant une aide supérieure ou égale à 5 000 euros.

Pour extrait conforme,  
Le Président,  
Daniel FORESTIER

Le Président

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe qu'en application des dispositions de l'article L.2131-1 du CGCT et de l'article R. 421-5 du Code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours, devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage, ainsi que de sa transmission au représentant de l'Etat.

Publiée le

